

Ce n'est pas à l'université de combler les lacunes

CULTURE • Yvonne Bercher déplore la méconnaissance croissante du français, effet du «sabotage» actuel de l'apprentissage des langues anciennes.

Il y a un mois environ, un grand quotidien dénonçait la chute du niveau du français, y compris à l'université. Les études Pisa avaient du reste déjà montré que, pour ce qui concerne la lecture, la Suisse n'occupe pas une place prestigieuse. Les progrès des techniques de communication engendrent un appauvrissement significatif du français puisque la langue de culture se voit remplacée par une langue de service. Franglais, SMS et courriels débouchent sur une expression purement utilitaire, et plus pauvre de jour en jour. Face à cette dé-culturation, on apprend que l'université envisage d'introduire des cours de français de base.

Il me semble que des solutions plus judicieuses existent. Ce n'est pas à l'université de combler les lacunes générées en amont, par l'indifférence de l'école secondaire face à une culture dite classique. Plus un apprentissage s'effectue tôt, plus il est efficace. Mettre un emplâtre sur une jambe de bois peut éventuellement donner bonne conscience, mais n'aidera en aucun cas les jeunes générations.

En redonnant au latin la place qu'il mérite, on remédierait efficacement à cette dégénérescence du français. Or, depuis plusieurs années, les langues anciennes subissent une érosion insidieuse, pour ne pas parler de sabotage.

En effet, le système actuel en vigueur au cycle a remplacé les options par des sections, ce qui remet toujours le latin en question car, chaque année, des élèves abandonnent cette discipline. Ainsi, en huitième année du cycle, le latin est proposé en alternative avec des branches scientifiques ou artistiques. Opposer le dessin artistique et les textiles au latin ne me semble pas seulement inapproprié mais déshonorable. Inapproprié car un adulte désireux d'acquérir une culture artistique seul peut plus facilement le faire que celui qui voudrait apprendre le latin en dehors de la structure scolaire. Déshonorable car la mise en balance d'une branche qui nécessite une sorte d'ascèse intellec-

tuelle avec une branche d'emblée perçue comme ludique débouchera sur un résultat sans surprise. Rappelons également que plusieurs branches enseignées à l'université nécessitent une étude préalable du latin. Est-il acceptable qu'un adolescent de treize ans se ferme déjà certaines portes alors que ses choix ne sont pas encore établis?

YVONNE BERCHER,
docteure en droit, Genève